

Procès-verbal de la réunion du conseil de la municipalité d'Alleyn et Cawood, tenue le **2 mai 2016**, 10, chemin Jondee, Danford Lake, Québec.

PRÉSENT: Maire Carl Mayer  
Conseillers Susan Tanner Ricky Lafleur  
Sidney Squitti Ronnie Lafleur (absent)  
Christopher Salt Karen Montague

L'adjointe administrative, Melinda Lafleur, cinq (5) invités étaient également présents.

### **1. Ouverture de la réunion**

Le maire Mayer reconnaît le quorum et déclare que la réunion est officiellement ouverte à 19h30.

### **2. Approbation de l'ordre du jour**

81-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Salt**

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit approuvé.

Adopté

### **3. Approbation du procès-verbal**

Réunion régulière tenue le 4 avril 2016

82-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Squitti**

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 4 avril 2016 soit approuvé avec modifications.

Adopté

### **4. Affaires découlant du procès-verbal**

### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Linda Cronk a demandé quand le nom de son entreprise serait retiré du panneau près du magasin. Elle ne gère plus son affaire et veut que le nom soit retiré.

### **6. ADMINISTRATION**

#### **Rapport de la MRC par le maire**

Le maire de Clarendon a démissionné en raison de problèmes de santé. Augmentation de bail discutée dans le TNO.

#### **Programme PEP**

83-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Montague**

Et résolu à l'unanimité que le Conseil mandate Matthew Chamberlain pour le programme PEP.

Adopté

#### **911 Services**

Règlement # 09-044 ordonnant et imposant une taxe pour le financement des centres 9-1-1:

Le Conseil édicte ce qui suit:

Article 1: une personne qui s'abonne à un service téléphonique à une fin autre que de faire de nouvelles dispositions en tant que fournisseur de services de télécommunication;

Article 2: un service téléphonique désigne un service de télécommunication qui remplit les conditions suivantes:

Article 3: il peut composer le 911 pour accéder directement ou indirectement au centre 911 offrant des services au Québec

Article 4: est fourni sur le territoire de la municipalité locale, un fournisseur de services de télécommunication

Article 5: lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication fournit un de ses services téléphoniques pour son propre usage, il est réputé, pour le service, client;

Article 6: le service de télécommunication est considéré comme fourni sur le territoire de la municipalité où le numéro de téléphone local attribué au client pour l'utilisation du service comprend et code régional Québec;

Article 7: à compter du 1er décembre 2009, il est imposé à la fourniture du service téléphonique une redevance de chaque appel de service, 0,40 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un autre service multiligne, un service Centrex par accès ligne de départ;

Article 8: le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit à tout moment, un service téléphonique;

Article 9: le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire publie à la Gazette officielle du Québec.

Le règlement no 09-044 sera remplacé par le règlement 003-2016

Règlement no 003-2016 ordonnant et imposant une taxe pour le financement des centres 9-1-1:

Le Conseil édicte ce qui suit:

Article 1: L'article 7 du règlement no 09-044 est remplacé par ce qui suit:

- À compter du 1er août 2016, il est imposé à la fourniture du service téléphonique des frais pour chaque appel de service, 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un autre service multiligne, un service Centrex, par ligne d'accès de départ;

Article 2: le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire publie à la Gazette officielle du Québec.

84-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Tanner**

Et résolu à l'unanimité que le conseil approuve ce règlement.

Adopté

**Chemin Dominico**

85-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Montague**

Et résolu à l'unanimité que le Conseil approuve la dénomination de la route Dominico.

Adopté

Liste de vérification pour fermeture du bureau

86-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Montague**

Et résolu à l'unanimité que le Conseil approuve qu'une liste de contrôle pour la fermeture du bureau soit placée près du panneau de l'alarme.

Adopté

**7. FINANCES**

**Comptes payés pour le mois d'avril: 148 037,31 \$**

87-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Squitti**

Et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes payés pour le mois d'avril 2016 d'un montant de 148 037,31 \$ soit approuvée telle que présentée..

Adopté

**Comptes à payer pour le mois de mai 10 260,71 \$**

88-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Squitti**

Et résolu à l'unanimité que la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2016, d'un montant de 10 260,71 \$ soit approuvée telle que présentée.

Adopté

**Petite caisse pour le mois de mars 87,35 \$**

89-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Tanner**

Et résolu à l'unanimité que la liste de la petite caisse pour avril 2016, d'un montant de 87,35 \$ soit approuvée telle que présentée.

Adopté

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE/ FEU / COTTAGE ASSOCIATION**

Conseiller Salt

Le conseiller Salt informe l'assistant administratif que le lampadaire du 73, route 301, ne fonctionne toujours pas.

Le maire Mayer informe le conseil et le public qu'il y a eu un feu d'herbe le week-end passé, mais qu'il y a eu peu de dommages et qu'il a été éteint rapidement.

**9. LOISIRS**

Conseillère Squitti

La conseillère Squitti fait mention du BBQ de la fête du Canada. Questions si le conseil veut avoir la course de canard encore cette année et si oui peut-être la vente de billets devraient être commencée en juin. Elle a également recommandé d'obtenir plus de renseignements sur les glissières gonflables, le maïs soufflé, les machines à barbe à papa de Run-A-Muck ou Full of Beans.

**10. ROUTES / ENTRETIEN VEHICULE & ÉQUIPMENT MUNICIPAL**

Conseillers Ricky Lafleur et Lafleur Ronnie

Il y avait un lavage sur la route de Harrison.

**11. AINÉS / BETHANY HALL**

Conseillères Montague et Tanner

La conseillère Squitti informe le Conseil et le public que le comité de Bethany Hall tiendra sa réunion mensuelle régulière le jeudi 5 mai 2016 à 19h.

## **12. MT O'BRIEN ASSOCIATION**

Conseillers Montague et Salt

Le conseiller Salt informe le Conseil et le public qu'il y a une réunion de l'AGA MOB le 22 mai à 14h15.

## **13. INFRASTRUCTURE**

La conseillère Montague pose des questions au sujet de la réunion avec Will Amos lors d'une réunion avec le conseil.

## **14. BÉNÉVOLES ET COMMUNICATIONS**

Conseiller Salt

## **15. ENVIRONNEMENT**

Conseiller Lafleur

## **16. BIBLIOTHÈQUE / JEUNESSE**

Conseillères Squitti et Tanner

CD et livres audio  
90-05-16

### **PROPOSÉ PAR: Conseillère Squitti**

Et résolu à l'unanimité que les CD et les cassettes audio ne fassent plus partie de la collection de la bibliothèque à Alleyn et Cawood en raison du manque d'utilisation pour les deux dernières années.

Adopté

## **17. ADMINISTRATION / FINANCE**

Conseillères Montague et Squitti

## **18. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Conseiller Lafleur

## **19. AFFAIRES NOUVELLES**

## **20. CORRESPONDANCE**

Rapport du gardien  
KazCan  
BBQ Otter Lake  
TransporAction - Bénévoles

## **21. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Michel Houle demande son renouvellement de permis.

## **22. DIVERS**

La conseillère Montague demande quand les permis de roulotte seront renoués et si le bac de compostage est toujours à l'installation de tri et la conseillère Squitti aimerait savoir s'il y a des subventions disponibles pour l'achat de petits bacs de compostage.

## **23. LEVÉE**

91-05-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Salt**

Et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 20h25.

Adopté



Carl Mayer, maire



Melinda Lafleur, adjointe administrative